



RAINER GUT A PASSÉ LE TÉMOIN À PETER BRABECK (À GAUCHE) À LA PRÉSIDENCE DE NESTLÉ

Alors que tout le monde s'attendait à un vote triomphal hier lors de l'assemblée générale de la multinationale, l'Autrichien a failli trébucher dans sa quête des pleins pouvoirs.

→ ALIMENTATION

Peter Brabeck accède de justesse aux pleins pouvoirs chez Nestlé

Ethos, qui s'opposait au double mandat de l'actuel CEO, a presque réussi. Près de 36% des actionnaires l'ont suivi.

BASTIEN BUSS

Victoire plus qu'étriquée pour Peter Brabeck-Letmathe. C'est seulement de justesse que le CEO de Nestlé a accédé à la présidence du conseil d'administration du numéro un mondial de l'alimentation. Alors que tout le monde s'attendait à un vote triomphal hier lors de l'assemblée générale de la multinationale, l'Autrichien a failli trébucher dans sa quête des pleins pouvoirs. La Fondation ethos, des caisses de pension publiques suisses et des investisseurs américains, qui avaient diligenté une fronde contre ce double mandat, ont mouché l'homme qui est entré dans la multinationale il y a près de quarante ans et dont il tient les rênes depuis 1997.

Ainsi, 35,94% des actionnaires ont accepté une proposition de ce groupe qui demandait que le président du conseil d'administration de la société ne puisse pas exercer de fonctions exécutives en même temps. Ce qui aurait nécessité une modification des statuts de la société. C'est un petit revers pour Nestlé, mais d'importance pour Peter Brabeck.

La fondation ethos avait déclaré qu'elle serait satisfaite avec 20% des voix en sa faveur. Elle remporte donc plus qu'un succès d'estime. Surtout au vu du nombre d'abstentionnistes (13,51%), qui auraient presque pu faire pencher la balance en sa

faveur. La contestation de la fondation aura en tout cas jeté le trouble dans l'esprit de ceux qui ont préféré s'abstenir.

Toujours est-il que Peter Brabeck accède, du bout des lèvres (50,55%), à la présidence. La polémique liée à ce double mandat et qui a enflé au fil des semaines n'a donc pas accouché d'une souris. Depuis l'annonce du départ de Rainer Gut de la présidence de Nestlé (pour raison d'âge), les déclarations contradictoires s'étaient en effet succédées. Peter Brabeck avait même déclaré vouloir démissionner de son poste de CEO s'il n'accédait pas à la fonction suprême de la société.

Victoire à la Pyrrhus

Au final, c'est une victoire à la Pyrrhus pour Peter Brabeck. Car elle risque de laisser des traces. Et les premières manifestations étaient visibles à peine quelques minutes après le vote lorsque le nouveau président du conseil d'administration s'est exprimé devant les actionnaires. Visiblement irrité et s'exprimant sur un ton incisif dont il est peu coutumier, il a admis qu'il lui était difficile de «cacher que le résultat était décevant». Nestlé va intégrer dans son processus de réflexion certains aspects soulevés depuis le début de cette contestation. «J'ai eu des discussions utiles», a ajouté le CEO.

Peter Brabeck a néanmoins tenu à remercier les actionnaires

pour cette décision juste». Il a aussi précisé qu'il n'avait jamais demandé au conseil d'administration de devenir président. Je l'ai accepté, pour des raisons précises, car nous sommes au milieu d'une grande transformation stratégique du groupe.

Pour ethos et les autres contestataires, la défaite était attendue. La fondation s'est toutefois vue confortée dans ses opinions. De plus en plus d'actionnaires, en tout cas chez Nestlé, estiment que le cumul des mandats peut mettre sérieusement en cause l'équilibre entre les fonctions de gestion et de contrôle, ainsi qu'un débat objectif au sein de l'organe de surveillance. D'autant plus que les doubles mandats n'ont plus vraiment la cote depuis l'apparition des principes de corporate governance, qui préconisent une séparation des fonctions de direction et de contrôle sans toutefois les interdire.

Autres propositions balayées

Ethos a par contre plus largement échoué dans ses autres tentatives. Les actionnaires ont ainsi rejeté à une forte majorité (74%) la proposition qui visait à réduire le seuil des actions nécessaires pour inscrire un point à l'ordre du jour d'une AG. Celle qui demandait une réduction de la durée du mandat des administrateurs n'a pas fait l'objet d'un vote,

le quorum nécessaire n'ayant pas été atteint.

Le cumul des fonctions n'est pourtant pas une exception chez Nestlé. Helmuth Maucher, le prédécesseur de Rainer Gut, l'avait occupé durant sept ans. Le désor-

«AVEC PETER BRABECK, NOUS CONFIONS LA PRÉSIDENCE ET LA GESTION À UN HOMME DE CONFIANCE.»

RAINER GUT PRÉSIDENT SORTANT

mais ancien président du conseil d'administration a d'ailleurs encensé son successeur. «Avec Peter Brabeck, nous confions la présidence et la gestion à un homme de confiance, profondément imprégné de la culture et des principes du groupe.» Il a aussi fait remarquer qu'en dix ans, soit à peu près depuis l'accession de Peter Brabeck, la marge opérationnelle est passée de 9,8% à 12,6% et le titre a crû de 128% depuis 1996.

Un nouveau CEO dans 2 à 3 ans

Quid de l'avenir? Peter Brabeck ne va pas rester accroché éternellement à son poste de CEO. Certes, l'âge de la retraite n'a pas

encore sonné – il aura 61 ans le 13 novembre – mais son départ se prépare déjà en coulisse. Son double mandat, toujours qualifié de transitoire, devrait durer «2 à 3 ans», a déclaré Rainer Gut, le président sortant.

Certains actionnaires se sont néanmoins étonnés de la durée du processus de sélection, puisque Nestlé s'est mis à la recherche d'un nouveau patron il y a cinq ans déjà. Plusieurs candidats se dessinent et il s'agit pour le groupe de les examiner, confiait récemment Rainer Gut. Entre les lignes, on a pu comprendre hier que le choix serait fait à l'interne.

Toujours est-il qu'il est désormais grand temps de revenir à l'essentiel, soit la marche des affaires de Nestlé. Car la concurrence ne s'est pas contentée de regarder ce conflit. Ainsi, Danone a publié hier ses résultats pour le premier trimestre 2005. A périmètre et changes constants, la hausse du chiffre d'affaires de la société dirigée par Franck Riboud, qui comme Peter Brabeck porte aussi une double casquette, s'est établie à 5,1%. Nestlé est prévenue, elle qui doit diffuser ses résultats le 25 avril. Ce d'autant plus que Danone attend toujours une progression de la marge opérationnelle courante comprise entre 20 et 40 points de base.

→ [b.buss@agefi.com]

ÉVOLUTION DE L'ACTION NESTLÉ DEPUIS 1998



Le titre de la multinationale a gagné 128% depuis que Peter Brabeck en est le CEO.

Source: Bloomberg

4 questions à Dominique Biedermann

→ Directeur général d'ethos

→ Vous attendiez-vous à un tel résultat?

Pas du tout. Je suis ravi du soutien extrêmement large que nous avons obtenu. Nous tablions sur environ 20% de votes favorables pour notre proposition d'interdiction du double mandat chez Nestlé. En additionnant les abstentionnistes, nous parvenons à près de 50% des voix en notre faveur. Ce qui veut aussi dire que la majorité des actionnaires réellement conscients de la portée de notre projet nous ont suivis.

→ Ce succès d'estime vous ouvre-t-il de nouvelles perspectives?

En effet, Peter Brabeck a clairement indiqué dans son discours qui a suivi le vote que Nestlé allait prendre en considération les propositions de ses actionnaires. Cela veut dire que le dialogue se poursuivra. En ce qui concerne ethos plus particulièrement, il est évident que cela nous conforte dans nos objectifs, qui sont la défense des droits des actionnaires. Mais attention, nous ne luttons pas contre les entreprises. Il ne faut pas tout confondre.

→ Nestlé a refusé de faire voter votre deuxième proposition. Qu'en pensez-vous?

Cela ne coûtait rien de soumettre au vote des actionnaires notre proposition de réduction de la durée des mandats des administrateurs. Toujours est-il que le quorum n'a pas été atteint et il est vrai que la décision était à la discrétion du président du conseil d'administration.

→ Quel est votre prochain cheval de bataille? Novartis ou alors Roche, qui connaissent aussi un double mandat?

Rien n'a encore été décidé. Une nouvelle assemblée générale de Novartis aura lieu l'année prochaine. On verra bien. – [BBS].